

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 29 décembre 2016

I Déroulement de l'Assemblée Générale

L'Assemblée Générale s'est déroulée conformément à l'ordre du jour mentionné sur l'avis de convocation aux adhérents, page 5 de notre dépliant sur les Bals de l'Europe publié en février 2016.

La séance a débuté à 18h20.

Le Président Bernard Coclet commente les comptes annuels de l'exercice précédent et le rapport de gestion présentés dans les pages 2 et 3 du bulletin de liaison de décembre 2016. L'équilibre financier, la stabilité de la fréquentation et de l'équipe d'organisation sont des marqueurs de cette période.

Puis il résume et complète les informations du bulletin de liaison concernant le programme d'activité présenté dans les pages 4 et 5.

Pour compléter le bulletin de liaison, il présente les analyses et les consultations qui ont poussé à l'arrêt du Grand Bal sur le site de Saint-Gervais et explique la gouvernance de l'Association.

Il présente les adaptations qui permettront de construire ce nouveau Grand Bal de l'Europe, pour vivre encore des moments extraordinaires. La stabilité des prix pour 2017 et le questionnement "Comment conjuguer ou harmoniser espace de liberté et contrainte ?" sont à souligner.

Un échange pendant lequel un grand nombre de participants a questionné ou donné des idées ou pistes de réflexion a permis, une fois de plus, de préciser concrètement la philosophie de l'association et la complexité des processus de prise de décision.

L'Assemblée s'accorde pour rendre l'inscription indispensable, pour gérer la sécurité sérieusement, pour communiquer et expliquer les contraintes. Nous rappelons que les terrains pour camper seront ouverts seulement deux jours avant le début des rencontres.

Les échanges permettent de construire les bases de l'organisation du Grand Bal 2017.

Bernard remercie, au nom de l'Association, les musiciens et les danseurs, les équipes de bénévoles, la grande implication de nombreux participants, la bienveillance de beaucoup qui a permis le bon déroulement des rencontres depuis de nombreuses années.

II Votes

- Première résolution : Approbation des comptes annuels
L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance des comptes annuels de l'exercice 2015-2016 (bilan et compte de résultat) et du rapport de gestion du Conseil d'Administration, approuve les comptes annuels tels qu'ils lui ont été présentés. En conséquence l'Assemblée Générale donne quitus à tous les administrateurs pour l'exercice clos au 30 juin 2016.
Pour : 89 voix
Abstentions : 0 voix
Contre : 0 voix
- Deuxième résolution : Approbation du programme d'activités et des orientations
L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du programme d'activités et des orientations de l'association pour les années 2016-2017, approuve ces activités et orientations telles qu'elles lui ont été présentées.
Pour : 88 voix
Abstentions : 1 voix
Contre : 0 voix
- Troisième résolution : Election des membres du Conseil d'Administration -
Renouvellement du mandat d'administrateur de Bernard Coclet.
L'Assemblée Générale Ordinaire constatant que le mandat de Bernard Coclet vient à expiration ce jour, le renouvelle pour une durée de trois années expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos au 30 juin 2019.
Pour : 88 voix
Abstentions : 1 voix
Contre : 0 voix
- - Quatrième résolution : Election des membres du Conseil d'Administration -
Renouvellement du mandat d'administrateur de Daniel Morlet.
L'Assemblée Générale Ordinaire constatant que le mandat de Daniel Morlet vient à expiration ce jour, le renouvelle pour une durée de trois années expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos au 30 juin 2019.
Pour : 88 voix
Abstentions : 1 voix
Contre : 0 voix

L'Assemblée Générale se clôture à 19h50.

Gennetines, le 2 février 2017
Mireille Michot, Bernard Coclet

Réunion du Conseil d'Administration le 29 décembre 2016 à 20h

Le CA se réunit immédiatement après l'Assemblée Générale pour élire le bureau.

Composition du Conseil d'Administration et du bureau :

- Président : Bernard Coclet
- Vice-Présidente : Sabine Carsana
- Trésorier : Daniel Morlet
- Secrétaire : Mireille Michot
- Membres : Chantal Morlet et Estelle Bacquaert.

Les membres du bureau sont élus tous les quatre avec 5 voix et une abstention.

L'équipe ne change pas cette année. Un remplacement est à prévoir à moyen terme.

Suite aux échanges de l'Assemblée Générale, le Conseil d'Administration étudie les pistes de travail notamment pour la communication interne et la sécurité.

Gennetines le 2 février 2017
Mireille Michot, Bernard Coclet